



PROJET PEDAGOGIQUE

Séjour Nature et Créativité 6/11 ans

Séjour 12/17 ans (avec stages sportifs, modélisme ou arts du spectacle)



Séjours du 6 au 19 juillet 2025

TABLE DES MATIERES

I.	Présentation de l'organisateur.....	3
A.	Présentation de l'UCPCV et son projet éducatif	3
II.	Caractéristiques du séjour	3
A-	Présentation de la structure	3
B-	Descriptif du séjour	4
•	Pour les enfants de 6 à 11 ans	4
•	Pour les adolescents de 12 à 17 ans	5
•	Et pour tous.....	5
C-	Présentation du public.....	5
III.	Les engagements éducatifs de l'équipe d'animation et de direction.....	6
A.	Les valeurs, les objectifs pédagogiques, les moyens et activités mis en œuvre	6
A-	L'attention portée à l'accueil des mineurs atteints de troubles de la santé ou en situation de handicap.....	8
IV.	<i>Les modalités de fonctionnement du séjour.....</i>	8
A-	Descriptif de la journée type et de la vie quotidienne	8
•	Matin	9
•	Après-midi	10
B-	Règles de vie	12
C-	Les activités	13
D-	Présentation de l'équipe.....	14
1)	Le personnel technique	14
2)	Personnel d'animation.....	14
3)	Fonctionnement de l'équipe d'animation	17
E-	La communication	19
1)	Avec les parents	19
2)	Avec les partenaires	19
V.	Les critères d'évaluation de ce projet.....	20

I. Présentation de l'organisateur

Présentation de l'UCPCV et son projet éducatif

Ce projet pédagogique est établi pour un séjour de vacances au Domaine de Chadenac dépendant de l'association UCPCV (Union Catholique de Plein air et des Centres de Vacances) pour la période du 6 au 19 juillet 2025. L'UCPCV a pour but de « promouvoir l'épanouissement physique, culturel et moral des enfants, des adolescents, des adultes en fonction d'une vision chrétienne des activités culturelles en général, en cohérence avec l'esprit de l'Évangile ».

Ce projet est attaché à l'accueil de la personne humaine quel que soit sa famille d'esprit et s'efforce de proposer des séjours à tarifs réduits afin d'être accessible à tous. Pour l'UCPCV, l'éducation ne peut ni conditionner, ni être subie, ni endoctriner ou nier la personne, elle cherche donc à conduire vers plus d'autonomie en révélant et en enrichissant les potentialités de chacun.

La mise en œuvre de ce projet éducatif, d'inspiration chrétienne, exige des encadrants une grande ouverture d'esprit : outre les qualités humaines et spirituelles, les compétences techniques et pédagogiques, ils doivent faire preuve d'une capacité d'écoute, un esprit de service qui a la volonté d'intéresser les jeunes à tout ce qui peut les enrichir.

Par leur comportement et leur exemplarité, la fidélité aux valeurs qu'ils auront à cœur de vivre, ils deviendront les références indispensables au développement harmonieux de tout être humain. Afin d'éviter que les activités ne soient que divertissement et distraction ou qu'elles se limitent à l'initiation et à l'apprentissage d'un certain nombre de disciplines, leur choix doit être toujours subordonné à la finalité éducative de l'association.

II. Caractéristiques du séjour

A- Présentation de la structure

Le domaine de Chadenac, ancienne ferme fortifiée du XVI^{ème} siècle, à 7 km sur les hauteurs du Puy-en-Velay, est situé en milieu rural et comporte quatre bâtiments. Ces derniers sont composés de deux étages avec une capacité d'accueil totale de 130 personnes, avec accessibilité aux personnes porteuses de handicap.

Il est ainsi composé :

- ⇒ En intérieur : (accessible à 100% aux Personnes à Mobilité Réduite)
- 1 salle d'activités manuelles

- 1 salle de restauration
- 1 salle de détente et de repos
- 40 chambres allant de 2 à 12 lits
- 1 grande salle de veillée, équipée audio/vidéo (capacité 100 places assises)
- 1 grande salle commune multifonction
- 1 salle de réunion (à double accès)
- 1 cuisine aux normes HACCP



⇒ À l'extérieur : (3 hectares de terrain)

- 2 grands terrains de football
- 1 terrains de tennis, refait à neuf en 2023
- 1 terrains de padel-tennis, construit en 2023
- 1 grand auvent couvert et fleuri, dans la cour intérieure, d'environ 150m²
- 1 grande aire de jeux pour enfants, rénovée et sécurisée en 2014 et en 2025
(Toboggans, balançoires, mur d'escalade, ponts de cordes...)
- 1 jardin bio
- 1 four à pain, dans un espace mi-clos et sécurisé, qui fonctionne tous les mercredis de l'été avec l'atelier pain et pizzas
- 1 terrain de pétanque
- 1 circuit aménagé pour le modélisme (voitures télécommandées)
- 2 tables de ping-pong et 1 babyfoot en libre accès
- 1 piscine extérieure, longueur 23m, chauffée et entièrement ceinturée par une palissade

⇒ À proximité :

- Des bois et prés accessibles pour des jeux
- La Pinatelle du Zouave (volcan touristique)
- La ville du Puy-en-Velay (10 minutes en voiture, 1h30 à pied)
- Le golf du Puy-en-Velay et le centre d'équitation « les petits chevaux » à Vourzac

B- Descriptif du séjour

Se déroulant au Domaine de Chadenac, sur la commune de Ceyssac-la-Roche en Haute-Loire (43000), le séjour de vacances accueille des enfants de 6 à 17 ans du dimanche 6 juillet après-midi au samedi 19 juillet 2024 au matin.

Pour les enfants de 6 à 11 ans

Le matin : des grands jeux de découverte et des temps d'animation nature seront proposés aux enfants.

Les après-midis : les enfants auront la possibilité de pratiquer différentes activités d'éveil, d'expression et de création.

Avant le goûter : un petit temps de natation sera encadré par un animateur diplômé BAFA, avec une qualification « Surveillante de Baignade ».

Pour les adolescents de 12 à 17 ans

Durant le séjour, des stages d'initiation encadrés par des intervenants qualifiés sont mis en place. Les enfants devront, dès leurs inscriptions, s'inscrire pour un des stages suivants : Arts du Spectacle, Modélisme, Tennis/Padel ou Équitation.

Les après-midis alterneront entre grands jeux, randonnées, découverte de la nature, activités créatives et manuelles. Un temps de natation post-goûter suivi d'un temps de détente libre clôtureront les après-midis.

Et pour tous

« Vivre en harmonie avec la nature...et entre nous », cohésion, respect, solidarité, bienveillance et coopération.

Afin d'initier ces valeurs, et ainsi favoriser le vivre ensemble et l'entraide, des temps forts communs aux deux camps seront mis en place afin de permettre à tous les participants des camps de se retrouver, échanger et partager :

- Des veillées communes aux deux groupes seront proposées.
- Le groupe des 6/11 et celui des 12/17, seront regroupés en "Maisons", composées de manière équilibrée de petits et de grands. Ces temps fort permettent de responsabiliser les enfants et les jeunes en fonction de leurs aptitudes. Aussi, chacun apprend des uns et des autres, tout autant qu'il apporte au reste du groupe. Au cours du séjour, chaque "Maison" aura l'occasion à plusieurs reprises de se retrouver : confection d'étendards, Olympiades, Rallye Photo...
- Une nuit sous tente et une sortie sont prévues le week-end des 12 et 13 juillet.
- Les groupes se retrouveront également pour l'élaboration d'un spectacle de fin de séjour : création des décors, mise en scène et apprentissages de chants et danses.
- Chaque matin : un temps de chant et de détente sera organisé avant le début des activités.

C- Présentation du public

Les enfants, filles et garçons, viennent de la France entière et connaissent généralement le séjour grâce au bouche-à-oreille, étant notamment déjà sensibilisés aux pratiques sportives et/ou artistiques qui sont proposées. Ils sont répartis en deux groupes de tranches d'âge distinctes : les 6-11 ans et les

12-17 ans, bien que certaines activités se déroulent en commun comme nous venons de le présenter précédemment.

Depuis cinq ans, nous accueillons aussi quelques enfants hispanophones.

III. Les engagements éducatifs de l'équipe d'animation et de direction

A. **Les valeurs, les objectifs pédagogiques, les moyens et activités mis en œuvre**

LES VALEURS :

Il nous semble important d'attacher une attention toute particulière à **l'éveil culturel** et au **développement physique** des enfants afin de favoriser leur progression personnelle et de leur permettre à terme d'accéder à ce qu'ils ambitionnent.

À notre sens, **l'amitié** est la première nécessité pour atteindre une forme d'harmonie, d'équilibre et pour permettre au meilleur de chacun de se révéler et de « vivre en frères ». En effet, c'est en éprouvant de l'estime d'abord pour soi-même qu'on apprend à s'ouvrir à son environnement et à se tourner vers l'Autre (avec toutes ses différences), vers la vie en collectivité. Les activités peuvent prendre alors sens.

C'est en s'attachant à être bienveillant, à relever le positif et à éprouver de la gratitude, qu'enfants et adultes peuvent ainsi mettre en place un **climat de confiance**, vivre sereinement ensemble et permettre l'épanouissement de chacun. C'est ce juste équilibre entre les règles du camp qui donnent un **cadre de vie** et cette confiance qui rendent possible toute liberté individuelle et l'épanouissement de chacun dans une osmose favorable au **Bien Commun**.

Une autre notion nous tient tout particulièrement à cœur, celle du **choix**. De fait, afin d'en relever plus aisément les bienfaits et de profiter pleinement du séjour, chacun doit parvenir à vouloir ce qu'il fait, à savoir pourquoi il le fait et à être en accord avec. La règle d'or de l'animation dans toutes activités, c'est d'**être motivé et motivant** et cela passe nécessairement par l'exigence de **donner du sens** en tout ce qu'on fait. Une personne qui a le choix et comprend le "pourquoi" de ce qu'elle fait, deviendra moteur et s'engagera dans les activités qui lui seront proposées.

Enfin, nous sommes particulièrement attentifs à la **sécurité affective, physique et morale** des enfants qui nous sont confiés. Les animateurs sont formés aux besoins des enfants selon leur âge et sont sensibilisés à la relation interpersonnelle entre animateur et enfant afin d'empêcher la simple gestion de groupe. Ils savent se mettre à l'écoute d'un enfant en difficulté ou montrant des signes de souffrance, d'isolement. L'équipe est également très attentive à l'application des règles de sécurité. Nous nous engageons tout particulièrement dans une démarche respectueuse des différences, bannissant toute forme de discrimination. Nous appliquons donc entre nous et avec les enfants l'écoute attentive, la Communication Non-Violente et la **liberté d'opinion et de croyance**.

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

Partir en séjour est un moyen pour permettre aux enfants et adolescents :

- De développer leur curiosité et de découvrir les richesses de leur environnement :

- * Animations nature.
- * Activités physiques et sportives visant à la découverte de l'environnement naturel et à la socialisation : bivouac, randonnées pédestres.

- De devenir acteur de son environnement et de son avenir :

- * Découvrir et comprendre la diversité de son environnement et la structuration d'un milieu, y trouver sa place et son rôle.

- De développer la socialisation, la responsabilité, l'autonomie et favoriser le vivre ensemble et le vivre autrement :

- * Élaboration collective des règles de vie.
- * Apprendre à gérer les tâches de la vie quotidienne.
- * Donner le goût et le sens des responsabilités, développer la curiosité et la créativité.
- * Accepter l'autre, construire une démarche citoyenne par la vie en collectivité.

- De mobiliser et solliciter leurs connaissances et compétences :

- * Proposer des activités variées à caractère ludique, culturel et sportif.
- * Les rendre acteurs de leur séjour en tenant compte de leurs propositions.

- Favoriser l'implication de l'animateur pour permettre à l'enfant d'être acteur de ses loisirs :

- * Veiller au bien-être des enfants : assurer la sécurité physique et affective, être à l'écoute et dans la bienveillance, adopter la Communication Non-Violente.
- * Travailleur en équipe de manière transversale : communiquer, partager, échanger et respecter.
- * Adhérer aux règles de vie de la structure : appliquer et faire appliquer les règles de vie de l'accueil.

- * S'adapter : aux enfants, aux imprévus, aux conditions climatiques.
- * Prendre du plaisir : imaginer, créer, jouer, participer.
- * Avoir une posture exemplaire : être attentif à son langage, ses propos, sa tenue, sa façon de communiquer

A- L'attention portée à l'accueil des mineurs atteints de troubles de la santé ou en situation de handicap

Pour rappel, le Domaine de Chadenac permet d'accueillir des enfants en situation de handicap moteur selon les normes « Tourisme et handicap » dans la limite de 3 enfants.

Se positionner dans une problématique d'inclusion est un devoir politique et citoyen (au nom du droit aux vacances pour tous) mais aussi une volonté sociale. Il tient particulièrement à cœur à l'équipe d'animation et de direction de lutter contre l'exclusion et la marginalisation. Chaque enfant a sa place : à nous de l'accompagner afin qu'il puisse s'épanouir pendant le séjour.

Aussi, nous nous attachons à adapter les espaces, les rythmes, les activités et l'organisation générale de l'accueil afin d'accueillir tout enfant atteint de troubles de la santé ou porteur de handicap qui le souhaite en adéquation avec ses besoins et ses envies et ceux de sa famille. Les dispositions prises et les activités proposées sont donc orientées vers la découverte de soi, la prise d'autonomie, la relation aux autres, au travers d'ateliers artistiques et sportifs (musique, théâtre, sport, découverte de la nature, sensorialité...). Enfin, l'inclusion doit relever de la responsabilité de chacun et être transversale. Il est indispensable de sensibiliser et d'impliquer également les autres enfants ainsi que tout le personnel présent sur le site, notamment en effectuant une veille vigilante contre toutes attitudes qui pourraient être discriminatoires.

Selon la nature du handicap, le nombre d'enfants à accueillir, le niveau d'autonomie et le temps d'accueil adapté à chacun, il sera établi en concertation avec tous les acteurs éducatifs (parents, collectivité, directeur ACM et éventuellement personnel médical) un projet d'accueil individualisé. L'enfant ou le jeune pourra participer à l'ensemble des activités dans la mesure de ses capacités et en tenant compte de son environnement. L'équipe d'animation devra transmettre au directeur les difficultés éventuelles rencontrées et bien sûr les satisfactions pour que ce dernier assure le lien avec la famille.

IV. Les modalités de fonctionnement du séjour

A- Descriptif de la journée type et de la vie quotidienne

Matin

HORAIRE	ACTIVITE	DESCRIPTIF
7h45 – 8h00	Réveil, toilette matinale et rangement des chambres	L'animateur responsable d'un corpus de chambres se charge de réveiller les enfants. Un soin tout particulier est apporté aux effets personnels et à la bonne tenue de la chambre.
8h00 – 8h30	Petit-Déjeuner	Comme tous les repas, à l'extérieur si possible, sous l'auvent.
8h30 – 8h45	Services, temps d'hygiène	Chaque jour à tour de rôle, des équipes prennent en charge: <ul style="list-style-type: none"> ◦ le service des repas (matin, midi, soir) / mise de couverts / débarrassage et nettoyage du sol / vaisselle ◦ nettoyages des sanitaires, des douches, couloirs
9h00 – 9h45	Chant / Danse / Activités réveil matin	Les chants sont variés et font appel à un maximum de capacités d'écoute, de mémorisation et d'expressions corporelles. Un support audio/visuel peut être utilisé. Temps de réveil musculaire, danse...
10h00 – 12h00	Activité du matin	<u>Les 6-11 ans</u> : Jeux / Activités physiques <u>Les 12-17 ans</u> : Stage au choix et selon l'inscription : Arts du Spectacle / Modélisme / Tennis-Padel / Équitation.
12h00 – 12h15	Fin d'activités, temps d'hygiène et de services	Mise de couvert, rangement lieux communs, lave les mains, etc.
12h15 – 13h15	Déjeuner	Temps forts de la journée, les repas sont synonymes de moments de récupération et de convivialité. L'équipe en profite aussi pour recueillir les impressions des enfants. Modalités pratiques d'organisation et exigences pendant les repas : <ul style="list-style-type: none"> ◦ 1 animateur par table, ◦ l'enfant peut choisir sa place à table ◦ gestion raisonnée afin de limiter le gaspillage. Les repas sont principalement servis au domaine de Chadenac sinon il y a un pique-nique les jours d'excursions.
13h15 – 14h00	Temps calme	<u>Les 6/11 ans</u> : Temps calme dans les chambres, propice à la sieste ou à la rédaction de courrier. <u>Les 12/17 ans</u> : Temps libre, possibilité de retourner dans les chambres. Le climat global doit rester paisible et silencieux.

Après-midi

Pour les 6 /11 ans...		
14h00 – 15h15	Ateliers	Ateliers manuels de créativité ou une fois par semaine minimum activité au choix
15h15 – 16h30	Piscine	Temps de détente dans la piscine. => 1 animateurs SB Le temps de douches est assuré à la sortie de la piscine.
16h30 – 17h00	Goûter	
17h00 – 18h30	Préparation Spectacle	Préparation du spectacle ou courrier
18h30 – 19h00	Temps libre	Il est proposé aux enfants en fin de journée un temps pour se détendre comme ils l'entendent sur l'aire de jeux extérieure, sous la surveillance des animateurs. Les enfants proposent des petits jeux ou des activités qui leur plaisent et l'animateur les aide à les animer. L'équipe d'animation encourage également les jeunes à discuter.
Pour les 12/17 ans...		
14h00 – 16h00	Grands Jeux Extérieurs ou Ateliers manuels	En équilibre chaque jour en fonction des activités du matin.
16h00 – 16h30	Goûter	
16h30 – 18h00	Piscine	Temps de détente dans la piscine. => 1 animateurs SB Le temps de douches est assuré à la sortie de la piscine.
18h00 – 19h00	Temps libre	Temps pendant lequel les ados peuvent demander leur téléphone portable. Temps favorable aussi pour faire du courrier, discuter entre jeunes, faire des petits jeux, sous la surveillance des animateurs. Des tournois (baby-foot, ping-pong) sont également proposés.
19h00 – 19h15	Fin d'activités, temps d'hygiène et de services	Mise de couvert, rangement lieux communs, lavage des mains, etc.
19h15 – 20h00	Dîner	
20h00 – 20h30	Services, temps d'hygiène	Services ou temps libre

Pour les 6 /11 ans...		
20h30 – 21h30	Veillée	Certaines veillées sont en commun avec les 12/17 ans.
21h30 – 21h35	Temps d'intérieurité	Temps calme du soir, de gratitude pour tous les moments de la journée
21h35 – 21h45	Coucher	Extinction des lumières à 21h45. Pour ceux qui le souhaitent, une petite histoire sera contée.
22h00 – 22h30	<i>Réunion des Animateurs des Enfants</i>	
Pour les 12/17 ans...		
20h30 – 22h00	Veillée	Certains débuts de veillée sont en commun avec les enfants.
22h00 – 22h30	Coucher	Extinction des lumières à 22h30
22h30 – 23h00	<i>Réunion des Animateurs des Adolescents</i>	
23h00 – 23h15	<i>Débriefing global</i>	



B- Règles de vie

Afin de formuler les règles de vie avec les enfants, au début du séjour, l'équipe d'animation et de direction propose un temps aux enfants pour qu'ils listent les règles de vie ("ce que je peux faire" / "ce que je dois faire" / "ce que je dois éviter de faire"), qui sont ensuite reformulées et mises en commun.

Néanmoins, deux aspects sont mis en exergue :

1. Le respect (de soi, des autres, de l'autorité, de la structure et du matériel)
2. La bienveillance (l'écoute, les règles de politesse, la Communication Non-Violente sont privilégiées tandis que la critique non constructive est proscrite)

En outre, certaines règles ne sont pas négociables :

1. Les **objets inadaptés** à la collectivité sont proscrits : objets contondants, objets et bijoux de valeurs...
2. Les **portables**, ainsi que tout autre appareil électronique (comme les consoles de jeu...) sont fortement déconseillés sur le séjour afin de permettre une meilleure cohésion entre les enfants. Néanmoins, pour les adolescents qui en possèdent, un accès à leur portable est permis pendant le temps calme du soir. Le reste du temps les téléphones portables sont gardés sous clé dans le bureau des animateurs. Dans le cas où un adolescent serait retrouvé en possession d'un téléphone hors temps calme du soir, l'appareil lui sera confisqué. L'adolescent ne pourra plus disposer de son téléphone sans la surveillance d'un animateur.
3. La **cigarette** n'est pas tolérée pour les adolescents fumeurs mais nous préférerons toutefois être informés par les parents ou l'adolescent, si l'abstinence pose un problème conséquent, afin de trouver des solutions pédagogiques. En outre, la **possession ou la consommation de produits illicites (drogues) ou de l'alcool** sont formellement interdites par la loi et seront sanctionnées d'un renvoi immédiat et définitif du séjour.
4. Les **règles de sécurité** (au cours des activités, sur les structures de jeux [toboggan, balançoire...], à la piscine) ne sont pas discutables. Tout dépassement sera immédiatement sanctionné par un rappel des règles, voir une interdiction temporaire de ladite activité.

5. Éducation affective et sexuelle :

Il est capital de veiller à l'intégrité de chacun

Avec l'équipe :

- Afin de veiller au respect de l'intégrité, l'équipe restera très vigilante quant aux relations des enfants entre eux et avec l'adulte. En tant qu'éducateurs, nous avons la responsabilité éducative d'accompagner, d'aider et de protéger.

Avec les enfants :

- Nous devons permettre à toutes personnes de sortir des préjugés et des stéréotypes qui enferment les enfants et les jeunes dans des cases, en les aidant à reconnaître ce que chacun a d'unique et d'irremplaçable, afin qu'il grandisse et s'épanouisse.

- Les dortoirs filles/garçons seront différenciés.

- Durant les temps libres, il sera demandé aux enfants et aux jeunes de veiller les uns sur les autres et de ne jamais laisser une personne du groupe seule.

- **Les temps calmes, les temps de repos seront sous surveillance de l'équipe d'animation.**

- Il sera mis à disposition des enfants et des jeunes une boîte « à préoccupations ». Ainsi ils pourront, s'ils le souhaitent, noter leurs inquiétudes et les remettre dans la boîte afin que l'équipe en prenne connaissance et puisse en discuter avec eux. L'adulte, dans une position d'écoute doit être en mesure de tout entendre sans jugement ni banalisation.

Tout non-respect de ces règles entraînera systématiquement des mesures disciplinaires qui seront signifiées au jeune dans un entretien avec l'animateur qui a relevé l'infraction, et en présence du directeur. Les parents du jeune concerné seront immédiatement informés par voie téléphonique du comportement de leur enfant et de la sanction qu'il encourt.

Les sanctions ne seront jamais à but punitif et rabaissant. Elles auront pour vision d'aider le jeune à se rendre compte de sa transgression et à le réhabiliter au sein du groupe. C'est pour cela que toute sanction sera soit un acte de réparation juste et proportionné, de ce qui a été détérioré (également dans l'ordre des relations humaines), soit une tâche au service du Bien Commun.

C-Les activités

Les équipes pédagogiques sensibiliseront les enfants et jeunes aux notions de vie collective pour s'intégrer socialement et pour se sensibiliser à l'environnement. L'avenir de notre système social, éducatif et écologique passe par l'éducation des jeunes à travers les séjours éducatifs de vacances, aussi notre méthode éducative favorise une éducation à la citoyenneté par une démarche de construction active et collaborative.

Les séjours que nous proposons sont aussi pour la jeunesse un moyen d'émancipation, de se connaître, de se confronter aux autres, de découvrir, de comprendre et accepter les différences.

N'oublions pas que l'ensemble des jeunes qui nous sont confiés sont avant tout en vacances.

La créativité et la dépense physique sont nos priorités afin de donner un sens aux animations, de promouvoir l'ouverture d'esprit et de varier les centres d'intérêt. L'accent est tout particulièrement mis sur l'espace naturel et privilégié du séjour ainsi que sur ses infrastructures.

Le domaine de Chadenac a aussi un potager : les enfants auront l'occasion d'une visite guidée et d'un jeu destiné à mieux connaître les fruits et légumes, et les différents modes pour les cultiver.

En outre, au moins une fois par semaine, il est proposé à chaque enfant de choisir son ou ses activité(s) et les animateurs se mettent à leur service afin que cela puisse avoir lieu. Toutes les activités proposées ont pour but d'éveiller la curiosité et de se révéler.

Le premier mardi, nous nous rendrons à la Pinatelle du Zouave à pied pour un pique-nique et pour profiter de la nature et des espaces de jeux (cabanes, land art, jeux de ballon...).

Les mercredis matin, les enfants préparent les pizzas et le pain qu'ils mangent à midi et le soir.

Pour tous, une activité manuelle et une activité sportive ludique sont proposées chaque jour. Une sortie est prévue au Puy-en-Velay afin de découvrir et visiter la ville.

Une nuit sous tente et une activité accrobranche est prévue le week-end du 12-13 juillet.

Le premier vendredi aura lieu un feu de camps et une veillée à la belle étoile permettant d'observer les étoiles.

Les enfants, aidés par les animateurs, prépareront également un spectacle pour les parents qui viennent en fin de séjour.

D- Présentation de l'équipe

1) Le personnel technique

Présentation	Missions
Personnel de restauration <i>(1 cuisinier et une aide de cuisine)</i>	Gestion des commandes, préparation des menus et des repas, respect des régimes alimentaires des enfants, respect du système HACCP et des conditions d'hygiène alimentaire...
Personnel technique <i>(personnel permanent de la structure et saisonniers)</i>	Service à table, plonge, entretien des locaux et des espaces verts, services techniques...

2) Personnel d'animation

Composition	Missions
1 Directeur	◦ Situer mon engagement dans le contexte social, culturel et éducatif.

	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Élaboration et mise en œuvre avec l'équipe d'animation, dans le cadre réglementaire des Accueils Collectifs de Mineurs, du projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif et en prenant notamment en compte l'accueil des mineurs atteints de troubles de santé ou porteurs de handicaps. ◦ Coordonner et assurer le suivi de l'équipe d'animation des enfants. ◦ Diriger les personnels et assurer la gestion de l'accueil. ◦ Développer les partenariats et la communication, surtout avec les familles. ◦ Veiller pour que tout se passe bien et gérer les imprévus.
6 animateurs <i>(2 pour les enfants – 3 pour les adolescents)</i>	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités. ◦ Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets. ◦ Assurer la sécurité physique et morale des mineurs et en particulier les sensibiliser, dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet pédagogique, aux risques liés, selon les circonstances aux conduites addictives ou aux comportements, notamment ceux liés à la sexualité. ◦ Participer à l'accueil, la communication et au développement des relations entre les différents acteurs. ◦ Participer au sein de l'équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs.
2 Assistants Sanitaires <i>(1 par groupe)</i>	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Étude des fiches sanitaires (lecture, communication avec les parents/animateurs/directeur pour tous les cas jugés nécessaires) * le suivi des traitements et les petits soins. Il ne peut en aucun cas se substituer au médecin, dont le cabinet est situé à proximité du centre. En cas de troubles de la santé, la famille devra fournir au directeur un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) (respect des ordonnances et mise en place d'une fiche de suivi) ◦ Tenue du registre d'infirmerie (étude des différents problèmes rencontrés dans la journée et reportés dans les cahiers et information de la direction)
1 Surveillant de Baignade <i>(pour les deux groupes)</i>	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Préparer la baignade : aménagement de la zone de baignade, contrôle des températures et qualité de l'eau, mise en sécurité et rangement de jouets inappropriés. ◦ Surveillance de baignade : assurer la sécurité de tout le groupe, faire respecter les règles en développant un esprit de prévention. Ne se baigne

	<p>pas ! Doit conserver à tout moment ses capacités de surveillance et d'intervention.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ En début de séjour : faire passer un test de natation à tous les jeunes pour repérer ceux qui pourront se trouver en difficulté ou qui n'auront droit qu'à la zone de la piscine la moins profonde. ◦ Sait porter secours en cas d'incident ou mettre à l'écart un jeune en cas de comportement dangereux ou inapproprié. ◦ Veille aux comportements déplacés (comportements violents ou dangereux, attouchements, gestes touchant à l'intimité, ...)
Intervenants Extérieurs	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Plusieurs personnes en plus de l'équipe d'animation interviennent au cours du séjour : coachs sportifs pour les ados, animateurs d'activités (arts du spectacle...)

La composition de l'équipe d'animation est la suivante :

➔ **Pour encadrer les 6-11 ans :**

Jacques R. : directeur séjour référent 6-11 ans : Diplômé BAFD – PSC1 – QSB (Qualification Surveillance de Baignade)
 Lison R. : intervenante diplômée BAFD – PSC1 – QSB (Qualification Surveillance de Baignade)
 Alexandre B. : animateur diplômé BAFA et BAFD - PSC1 – QSB (Qualification Surveillance de Baignade)
 Tiphaine B. : animatrice stagiaire BAFA
 Tristan D.: animateur stagiaire BAFA

➔ **Pour encadrer les 12-17 ans :**

Jacques R. : directeur séjour : Diplômé BAFD – PSC1 – QSB (Qualification Surveillance de Baignade)
 Lison R. : intervenante diplômée BAFD – PSC1 – QSB (Qualification Surveillance de Baignade)
 Bastien B. : animateur diplômé BAFA - PSC1 - QSB (Qualification Surveillance de Baignade)
 Blandine L.: animatrice stagiaire BAFA
 Simon R.: animateur stagiaire BAFA
 Clément T. : animateur diplômé BAFA

3) Fonctionnement de l'équipe d'animation

La cohésion d'équipe est essentielle à la bonne conduite du projet. L'accompagnement des animateurs est une priorité. Le travail de directeur sur l'ensemble des deux séjours ne permet pas de prendre part à toutes les activités auprès des jeunes. Toutefois, le directeur restera entièrement disponible pour l'équipe afin de pouvoir les accompagner et répondre à leurs besoins et interrogations. L'équipe se positionne en tant que modèle pour les enfants et les jeunes, aussi il sera attaché beaucoup d'importance à la posture qui devra être en priorité bienveillante. L'animateur se doit également d'être dans l'exemplarité et favoriser la participation de tout un chacun.

Rôle et missions des animateurs

- Adoptent et adhèrent au projet pédagogique et participent aux différentes réunions de préparation et d'évaluation
- Proposent des projets en lien avec les axes du projet vacances apprenantes
- Chaque animateur est référent d'un groupe
- Sont responsables des jeunes et ont une mission éducative en leur direction tout au long du séjour
- Assurent la sécurité physique, morale et affective des enfants et des jeunes
- Assurent le respect du protocole sanitaire et des gestes barrières par les enfants et les jeunes
- Favorisent l'expression des enfants et des jeunes
- Veillent à la bonne hygiène sanitaire et nutritionnelle des enfants et des jeunes.

Avant le début du séjour :

- Un premier contact par mail est prévu pour présenter le projet pédagogique, la structure et son fonctionnement. Il sera proposé aux animateurs de travailler un projet d'animation à partir d'une thématique que nous choisirons ensemble et de commencer à travailler sur la répartition des différentes animations (jeux, ateliers, veillées, ...) afin d'anticiper au mieux les besoins matériels qu'elles généreront.
- Des réunions d'information et de formation sont prévues en amont du séjour.

Durant le séjour :

- 1 réunion chaque soir d'une demi-heure environ avec tous les animateurs présents pour faire la relecture de la journée.

- 1 entretien personnel en fin de la première semaine pour évaluer la semaine et pouvoir être à l'écoute des attentes, désirs ou besoins en vue de la seconde semaine.
- 1 entretien personnel à la fin du séjour pour revenir sur le travail, évaluer quels objectifs ont été atteints et quels progrès ont eu lieu et aborder des pistes d'amélioration.
- 1 réunion de bilan final le dernier jour du séjour pour évaluer quels objectifs ont été atteints et chercher ce qui peut être amélioré.

Des entretiens personnels, des réunions d'information ou des mises au point sont tout à fait susceptibles de s'ajouter à cette liste dès que besoin. **Ce sera toujours dans un but d'évoluer dans sa pratique, de donner du sens et d'accompagner pour mieux rayonner.**

Les règles de l'équipe d'animation :

- D'abord vivre l'exemplarité par rapport aux règles des enfants.
- Il est interdit de fumer sur la structure et à la vue des enfants.
- L'introduction, la consommation et la revente d'alcool sont interdites.
- L'introduction, la consommation et la revente de substances illicites sont pénalement répréhensibles (application de la loi dans toute sa rigueur)
- Tout harcèlement moral ou physique d'un enfant (ou un groupe d'enfants), sont formellement interdits et seront immédiatement dénoncés.
- Respecter le rythme de la journée (heures repas, goûter, rassemblement, temps calmes, activités)
- Participer au tri des déchets avec les enfants.

Tout non-respect des règles ci-dessus conduira d'abord à un entretien de mise en garde puis, si aucun changement dans le comportement n'est constaté, à une mise à pied immédiate de l'animateur.

- Les réunions d'information, de préparation et de formation sont obligatoires.
- Les temps de pause seront définis en accord avec la direction (notamment pour les ½ journées de repos).
- Les horaires de travail doivent être respectés. En cas de retard ou d'absence, l'animateur prévient le directeur.
- Un langage et une tenue correcte sont attendus.
- L'usage du portable se limite à la communication entre l'équipe d'animation et de direction. Il est interdit d'utiliser les réseaux sociaux en présence des enfants. Aucune photo ne pourra être publiée sur Internet (=> droit à l'image et préservation de mineurs).
- Veiller au rangement et à la propreté des salles de travail : anticiper, utiliser, ranger le matériel soigneusement.
- Une attitude bienveillante envers les enfants et le reste de l'équipe est indispensable.

- La prise d'initiatives est encouragée, mais il est particulièrement important que les animateurs se sentent totalement libres et en confiance pour communiquer sur n'importe quel sujet avec l'équipe de direction.

E- La communication

1) Avec les parents

Les enfants provenant de différentes régions, aucune réunion n'est prévue avant le séjour avec les parents. Cependant, l'équipe d'animation et de direction se tient à leur entière disposition pour effectuer des visites du domaine et répondre à leurs questions et besoins. Un mail d'informations pratiques sera adressé aux parents et aux adolescents.

Nous profiterons de ce mail pour communiquer le numéro de téléphone portable du directeur à tous les parents afin de permettre un éventuel suivi personnel lorsque l'enfant sera en séjour. Il sera joignable en priorité via le numéro de téléphone et le mail du domaine de Chadenac.

Lorsque ce sera jugé nécessaire, que ce soit d'ordre informatif, sanitaire ou disciplinaire, les familles seront contactées immédiatement par téléphone.

Un questionnaire de satisfaction sera envoyé par mail aux familles après le séjour afin de faire le bilan et d'améliorer les prochains accueils d'enfants. Un autre sera transmis aux animateurs en fin de séjour.

2) Avec les partenaires

Que ce soit avec nos partenaires (club d'équitation, de modélisme, de tennis-padel ...) ou avec les prestataires de Chadenac, nous communiquons également par mail ou téléphone, avec la meilleure réactivité possible.

Vu le rayonnement du domaine de Chadenac dans la Haute-Loire, il est possible qu'un journaliste du journal local « La Montagne Haute-Loire » vienne partager un peu de temps avec les enfants au cours du séjour afin de rédiger un article.

V. Les critères d'évaluation de ce projet

Tout au long du séjour, il est important de constater si les différents objectifs pédagogiques que l'équipe s'était fixée ont été atteints. Pour cela, différents moyens seront mis en place :

- Point quotidien avec les enfants et les jeunes et évaluation de fin de séjour. L'équipe d'animation et de direction met un point d'honneur à connaître les ressentis des enfants. Aussi, des moyens sont mis en place afin de récolter leurs avis : l'équipe d'animation s'enquiert quotidiennement des retours des enfants et de leurs suggestions à l'oral (écoute, questionnements, votes, bâtons de parole...). Un outil leur permet également de communiquer plus librement, une boîte à courrier où ils peuvent glisser ce qu'ils veulent (dessin, lettre... pour partager leur bonne humeur, suggérer des activités, donner leur avis, soulever un problème...).
- Un point d'équipe quotidien aura lieu en vue de faire un bilan de la journée, afin de mettre en évidence les points positifs et les éventuels dysfonctionnements. Cette réunion de régulation permettra de vérifier s'il n'est pas nécessaire de reprendre le projet d'activités, et si les objectifs pédagogiques choisis sont réellement accessibles.
- Bilan de fin de séjour

De la même façon, nous prenons note et considérons chaque retour des parents qu'il soit oral ou écrit. Nous nous appuyons également et tout particulièrement sur les objectifs quantifiables pour évaluer notre projet.

Nous observons notamment si le respect a augmenté entre les enfants et à l'encontre des adultes : la Communication Non-Violente est-elle privilégiée dans la gestion des conflits ? La politesse a-t-elle augmenté pendant la période de l'accueil ?

Nous nous attachons également à l'évolution de la communication : les enfants se sont-ils saisis des moyens de communication mis à leur disposition (boîte aux lettres, bâton de parole...) ?

Vis-à-vis de la vie quotidienne et du programme d'animation, nous nous intéressons à l'implication des enfants : ont-ils été force de proposition et ont-ils été volontaires pour participer à la vie en collectivité ?

Enfin, suite aux activités proposées par les animateurs, les enfants ont-ils accru leur culture et ont-ils pu faire des activités physiques et manuelles variées ?

Dernier critère mais le plus important : les jeunes sont-ils heureux de leur séjour ?

L'épanouissement, la joie et leurs sourires seront notre meilleure récompense !